Thérapies cellulaires et biothérapies

ECTS
6 crédits

Volume horaire
36h

Période de l'année
Semestre 2

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Thérapies cellulaires et biothérapies	Cours Magistral	30h
Thérapies cellulaires et biothérapies	Travaux Dirigés	6h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026